



Groupe Socialiste du Sénat

## LE GROUPE SOCIALISTE COMMUNIQUE

### Projet de loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale

A l'issue des débats sur le projet de loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale, les sénateurs socialistes ont réaffirmé leur hostilité à ce projet et voté contre le texte adopté ce jour par le Sénat.

Celui-ci prévoit l'introduction de jurés populaires en correctionnelle alors que, comme l'a souligné **Jean-Pierre MICHEL**, sénateur de la Haute-Saône, les **juridictions sont submergées, leurs moyens insuffisants** et leurs charges sans cesse alourdies. Les magistrats ressentent cette disposition comme une défiance à leur égard. Cette invention de citoyens assesseurs prévoit également une **expérimentation boiteuse dont la constitutionnalité est douteuse.**

En outre, **les mesures relatives aux mineurs, d'application immédiate, remettent en cause la spécificité de la justice des mineurs et l'enferme dans une logique purement répressive.** Les sénateurs socialistes reprochent au gouvernement de refuser de prendre en compte le vrai problème, qui est d'éviter que les mineurs en difficulté tombent dans la délinquance. **Cela est une question d'éducation, d'emploi, de prévention, de politique des quartiers, autant de domaines dans lesquels le gouvernement ne fait rien.**